

# Emploi agricole en Occitanie en 2016

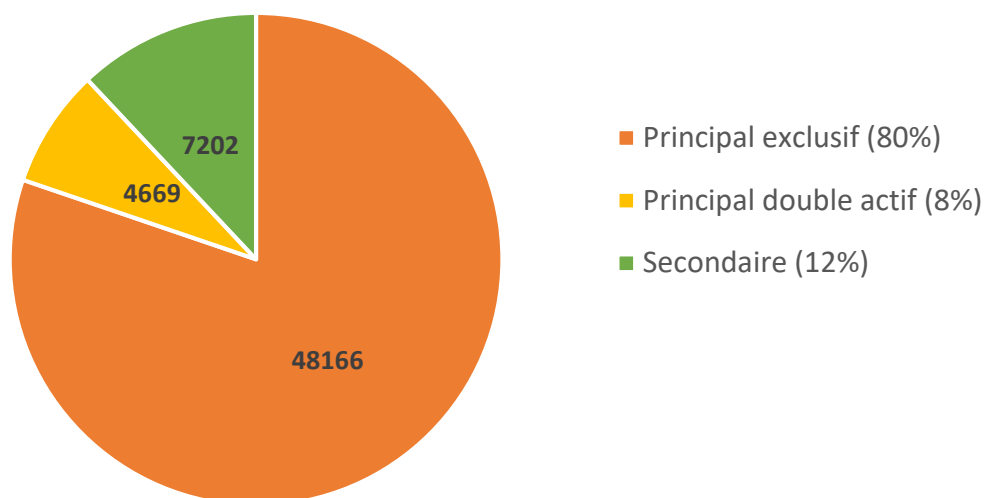
Source : Observatoire du Développement Rural (ODR - INRA) - Données de base MSA Services de Remplacement Occitanie et CUMA Occitanie

**En 2016, le secteur agricole dénombre 60 150 chefs d'exploitation et 179 284 salariés dont 61% dans le secteur de la production agricole. Parmi les exploitations agricoles, 18 380 établissements emploient 33 810 ETP.**

## Les exploitants agricoles

En 2016, on recense 60 150 chefs d'exploitation agricole inscrits à la MSA, dont 28,2 % de femmes. En un an, le nombre de chefs d'exploitation a diminué de 2,6%.

### Répartition des exploitants selon leur statut

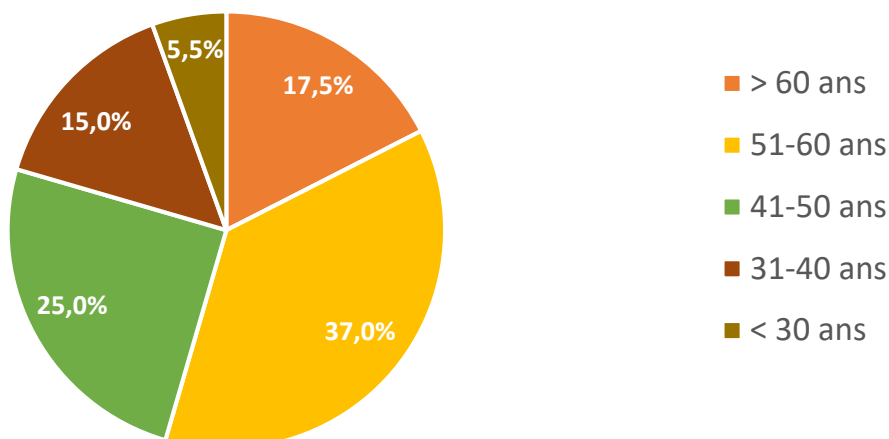


#### Définitions du chef d'exploitation

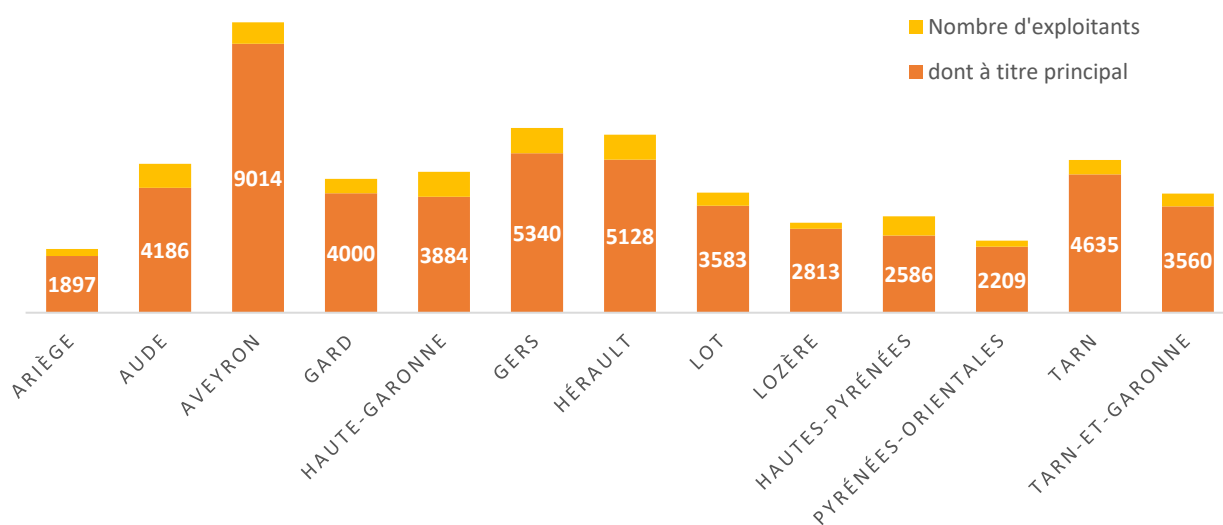
- à titre principal exclusif : la seule activité déclarée est celle d'exploitant agricole,
- à titre principal double-actif : l'activité principale est celle d'exploitant agricole mais exerce une activité secondaire, salariée ou non, agricole ou non,
- à titre secondaire : l'activité principale n'est pas celle d'exploitant agricole, à ce titre une cotisation de solidarité est versée à la MSA mais le régime de rattachement est celui lié à l'activité principale.

## Répartition des exploitants par tranche d'âge

L'âge moyen des chefs d'exploitation est de 51 ans.



## Répartition des exploitants par département



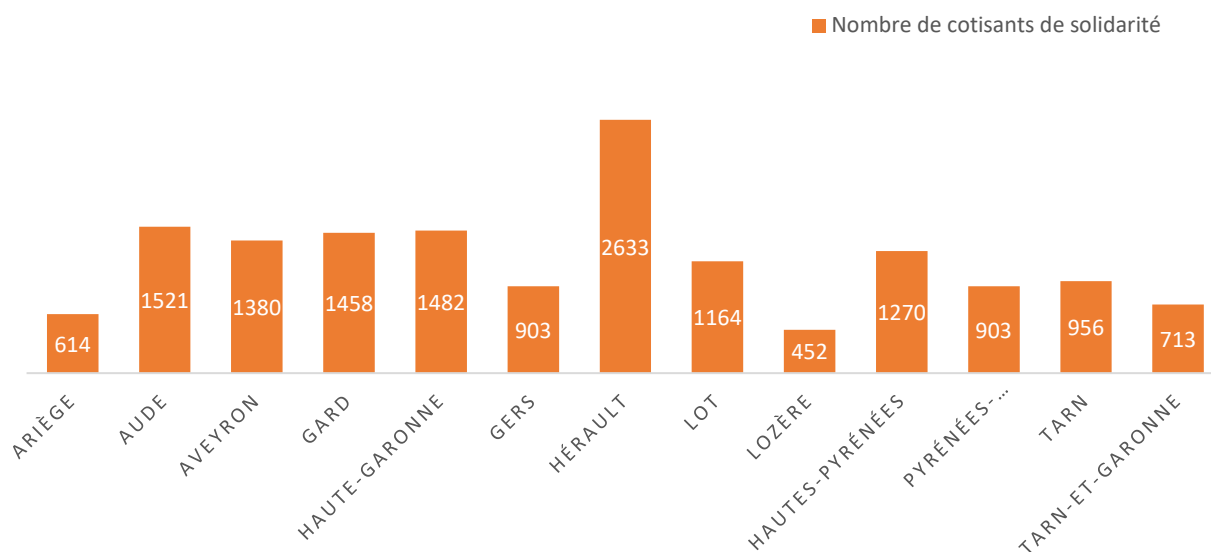
Le nombre de chefs d'exploitation à titre principal est stable par rapport à 2015 (-0,7%), seuls les départements de l'Ariège et de la Lozère voient leur nombre augmenter. Par contre on observe une diminution importante du nombre de chefs d'exploitation à titre secondaire (-14%).

## Les cotisants de solidarité

On dénombre **15 449 cotisants de solidarité**. Ils ont une activité agricole de faible importance (revenu agricole < 800 SMIC), de ce fait ils n'ont pas le statut de chef d'exploitation. Leur nombre diminue globalement de 3.7% par rapport à 2015 ; il augmente dans le Gard, le Gers, l'Hérault et la Lozère.

36 % des cotisants solidaires sont des femmes.

## Répartition par département

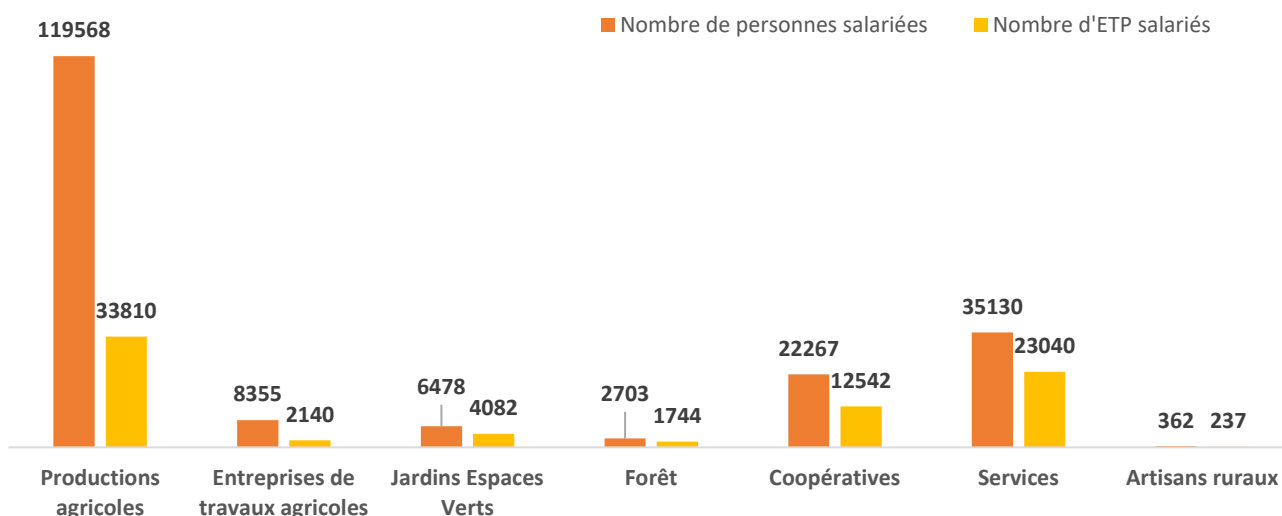


## Les salariés du secteur agricole

Le secteur agricole recouvre la production agricole, les entreprises de travaux agricoles, la forêt, les Jardins espaces verts, les artisans ruraux, les coopératives agricoles et les organismes agricoles de services. Il représente 78 481 emplois «équivalents temps plein» (ETP) exercés par 179 284 personnes. Par rapport à 2015, cela représente une augmentation de 0,6% en ETP et une diminution de 1% en nombre de personnes salariées.

Ce sont les entreprises de la production agricole qui embauchent le plus grand nombre de personnes salariées (61% - en baisse de 1,7%) et représentent le plus d'ETP (44% - en augmentation de 2,1%).

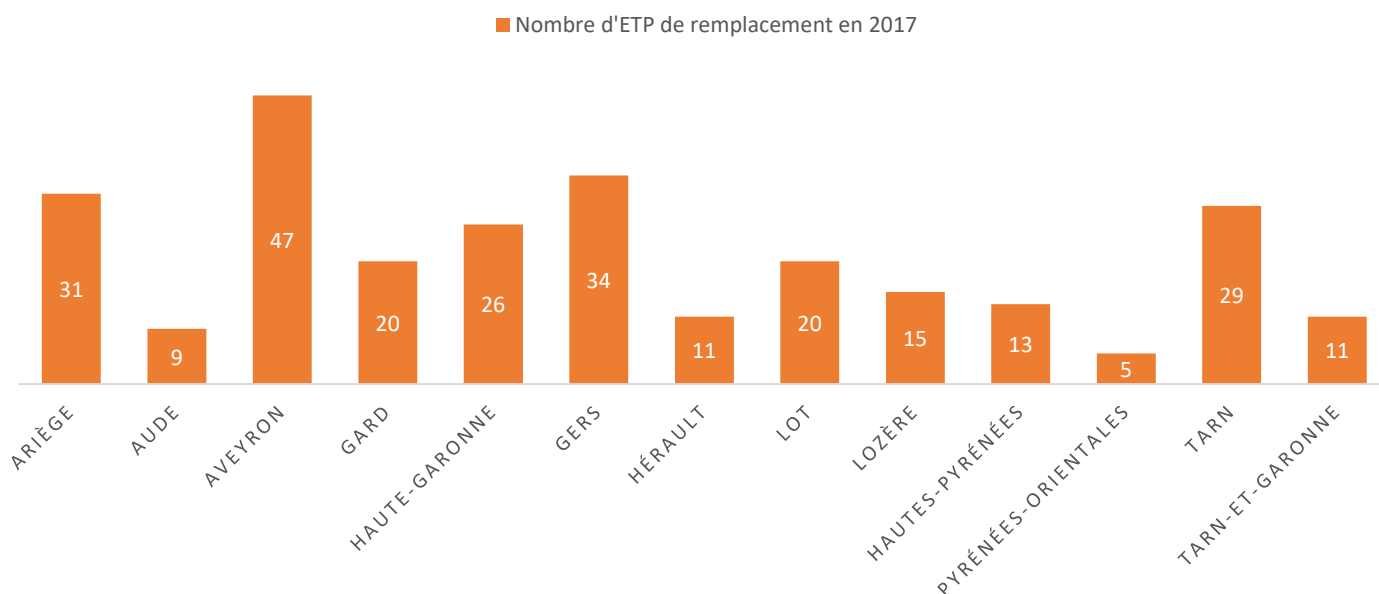
## Répartition des salariés par secteur



Certains salariés ayant plusieurs contrats sont comptabilisés dans plusieurs catégories

### Zoom sur les services de remplacement

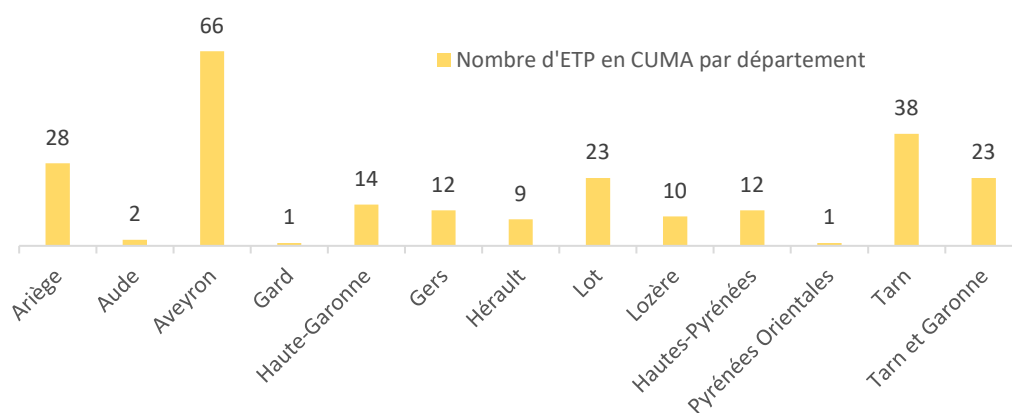
En 2017, les Services de remplacement d'Occitanie ont embauché 1948 agents de remplacement dont 111 en CDI, 1830 en CDD et 7 apprentis. Cela représente 58 932 journées de remplacement, soit 271 ETP (en augmentation de 6%). L'utilisation du service de remplacement est très variable selon les départements. On dénombre 6649 agriculteurs adhérents des Services de Remplacement dans la région (+ 2,4% par rapport à 2016).



### Zoom sur les CUMA

En 2016, 14% des CUMA d'Occitanie ont embauché 544 salariés dont 247 en CDI et 297 en CDD. L'emploi salarié en CUMA concerne 55 155 jours de travail, soit 240 ETP.

La quasi-totalité des salariés des CUMA sont des hommes (96%), ils ont 42 ans en moyenne.



## Salariés dans les exploitations agricoles

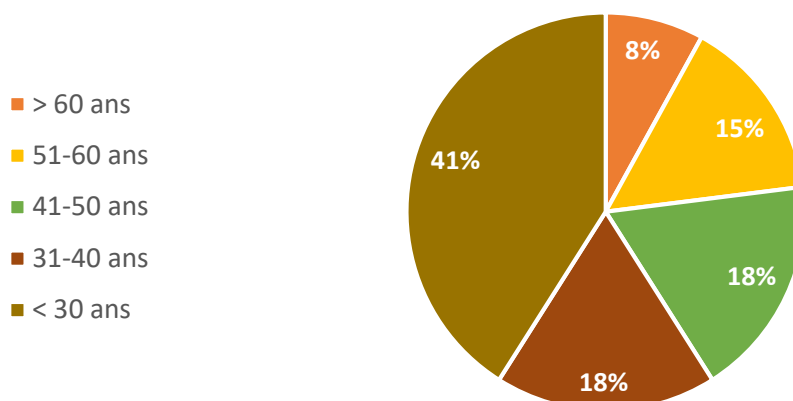
Parmi les exploitations agricoles, 18 380 établissements employeurs embauchent 109 794 salariés ; ces emplois représentent 33 810 ETP salariés. Par rapport à 2015, le nombre de personnes salariées diminue de 1,8% mais le nombre d'ETP augmente de 2% (en cultures spécialisées, viticulture, élevage et conchyliculture).

Les salariés des exploitations agricoles ont 37 ans de moyenne. Les femmes représentent 34 % des salariés agricoles.

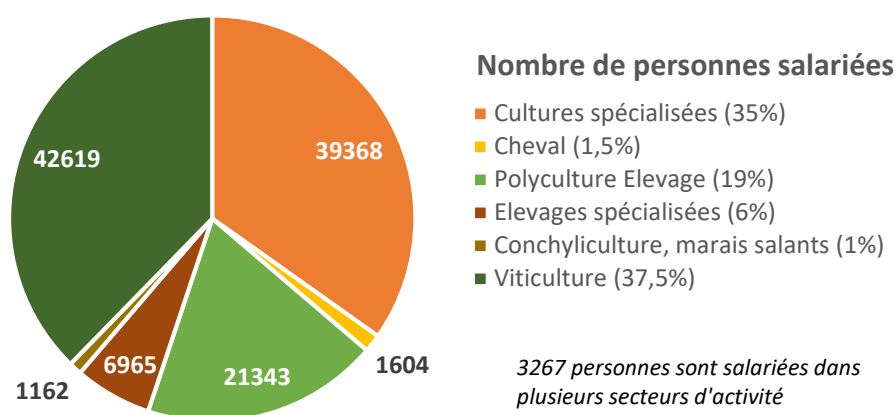
Ce sont les exploitations en viticulture (39%) et en cultures spécialisées (36%) qui embauchent le plus de personnes, tout comme en nombre d'ETP (40,5 % en cultures spécialisées et 33 % en viticulture).

Les contrats signés le sont en CDD à 89 %. Les CDI représentent 11 % des personnes salariées mais 38 % des heures de travail effectuées, à l'inverse des contrats saisonniers (38 % des personnes, 11 % des heures de travail). 2 % des personnes salariées cumulent CDI et CDD.

### Répartition des salariés par tranche d'âge

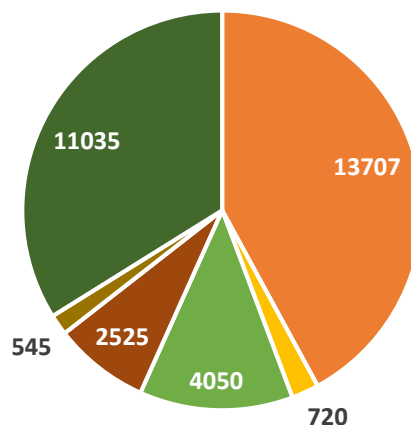


### Répartition selon les productions

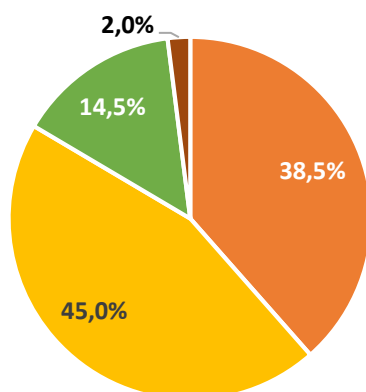


### Nombre d'ETP salariés

- Cultures spécialisées (42%)
- Cheval (2%)
- Polyculture Elevage (12,5%)
- Elevages spécialisées (8%)
- Conchyliculture, marais salants (1,5%)
- Viticulture (34%)



### Répartition selon le type de contrat

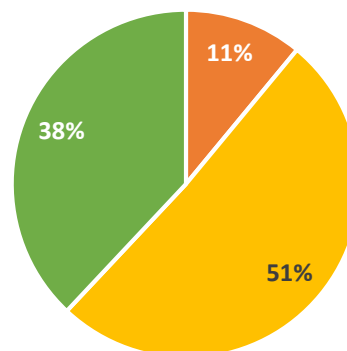


### Personnes salariées (en %)

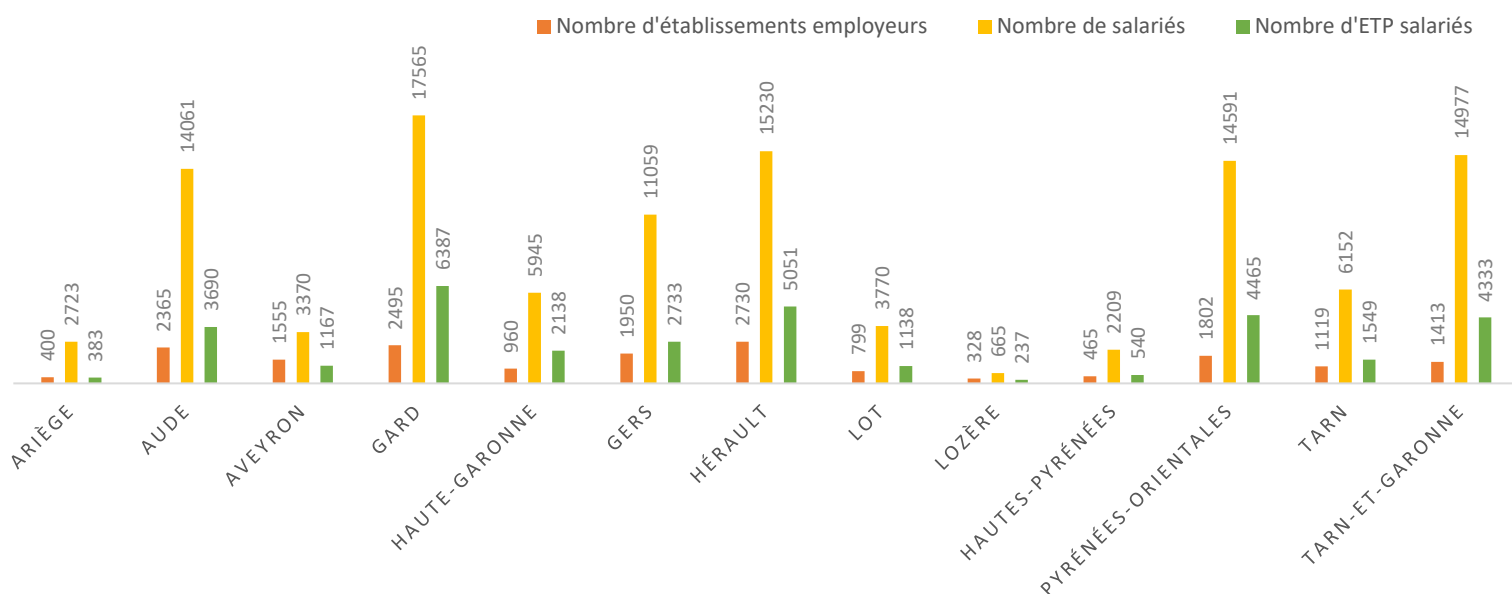
- Contrats saisonniers
- CDD
- CDI
- CDI et CDD

### Heures de travail (en %)

- Contrats saisonniers
- CDD
- CDI



## Répartition par département



Par rapport à 2015, le nombre d'établissements employeurs diminue légèrement (-0.5%), seuls le Gard et l'Hérault voient leur nombre augmenter. Le nombre de personnes salariées augmente en Aveyron, dans l'Hérault et en Lozère. Les nombre d'ETP salariés ne diminuent qu'en Haute-Garonne, dans le Gers, le Lot et le Tarn.